



Le samedi 14 mars 2020,
à Saint Philbert de Bouaine

Objet : Garde des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire

Madame, Monsieur,

Cette nouvelle note d'informations fait suite à une information reçue ce vendredi 13 mars à 19h.

La fermeture de notre école prendra effet à compter du lundi 16 mars. A cette même date, il nous appartiendra aussi **d'organiser l'accueil des enfants des personnels soignants et médico-sociaux indispensables à la gestion de la crise sanitaire en ARS, ainsi que les personnels assurant directement la gestion de crise et qui ne disposeraient pas d'une solution de garde pour leurs enfants scolarisés en école et en collège.**

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier la fiche portant sur la doctrine de prise en charge des enfants dans laquelle il est notamment indiqué :

- La liste des catégories des professionnels concernés,
- Les modalités de prise en charge des enfants par l'Éducation nationale
- A toutes fins utiles et pour information les modalités de prise en charge des enfants de 0 à 3 ans

Pour information, les enfants seront accueillis sur justificatif et dans leur école ou collège habituel lundi matin. Cet accueil doit être organisé par groupes qui ne doivent pas dépasser 10 élèves par classe.

Les personnels concernés sont invités à me contacter dès que possible par mail pour faire connaître leur souhait de voir leur enfant scolarisé.

Je vous remercie de votre compréhension.

Pour l'école,

Damien CHARRIER,
chef d'établissement